

## **DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2022**

### **XI. Approbation de la délibération relative aux tarifs des prestations de l'Université du Temps Libre d'Orléans pour l'année universitaire 2022-2023**

*Composante ou service : Université du Temps Libre (UTL)*

Nature de la prestation	Public concerné	TTC	Observations
Droits d'inscription	étudiants seniors	42,00 €	
Cours	étudiants seniors	3,00 €/h	tarif horaire
Cours langue et de sport , petits effectifs	étudiants seniors	3,20 €/h	taux horaire pour effectifs inférieurs à 20 personnes
Cours d'aquagym	étudiants seniors	9,00 €/h	tarifs horaire + participation à la location du bassin (+20%)
Cours d'œnologie	étudiants seniors	9,00 €/h	tarifs horaire + participation à la dégustation
Travaux pratique d'informatique	étudiants seniors	6,00 €/h	tarif horaire

Le Conseil d'administration approuve les tarifs des prestations de l'Université du Temps Libre d'Orléans pour l'année universitaire 2022-2023.

<b>Effectif Statutaire :</b>	36
<b>Membres en exercice :</b>	35

<b>Quorum :</b>	
Membres présents :	13
Membres représentés :	5
<b>Total :</b>	18

Décompte des votes :

<b>Abstentions :</b>	-
<b>Votants :</b>	18
<b>Blancs ou nuls :</b>	-

<b>Suffrages exprimés :</b>	18
<b>Pour :</b>	18
<b>Contre :</b>	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 06/07/2022

**Le Président de l'Université**



**Éric BLOND**